

Procès-verbal de la cinquième assemblée du conseil d'administration du conseil de quartier de Maizerets tenue le mercredi 24 mai 2023 à 19 h, au Domaine Maizerets, 2000, boulevard Montmorency, local 100

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote

Mme Marie-Hélène Deshaies	Présidente (2025)
M. Martial Van Neste	Vice-président (2025)
Mme Liane-Clarisse Mouchon	Secrétaire cooptée (2024)
Mme Marie-Joëlle Hotte	Administratrice (2024)
Mme Ève Duhaime	Administratrice (2024)
Mme Claudia Larochelle	Administratrice cooptée (2023)
Mme Camille Lambert-Deubelbeiss	Administratrice cooptée (2024)

Membre sans droit de vote

M. Claude Villeneuve	Conseiller municipal du district de Maizerets-Lairet
----------------------	--

IL Y A QUORUM

ABSENCE

Mme Joséphine Hénault	Trésorière (2025)
M. Samuel Clavet-Labrecque	Administrateur (2025)
M. Marc-André Dupont	Administrateur (2024)

Assistaient également :

M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques
M. Nicolas Pelletier	Chargé de projet en verdissement, Nature Québec
Mme Fanny Choinière	Conseillère, Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales

Outre les personnes mentionnées, 1 personne assiste à la rencontre.

Ordre du jour

23-05-01	Lecture et adoption de l'ordre du jour
23-05-02	Adoption du procès-verbal du 22 mars 2022
23-05-03	Points de suivi
23-05-04	Réouverture et changements à la bibliothèque Canardière
23-05-05	Projets des ruelles vertes et actives par Nature Québec
23-05-06	Période du conseiller municipal
23-05-07	Période de questions du public
23-05-08	Appui à la proposition citoyenne concernant l'avenue de Villebon
23-05-09	Vie communautaire
23-05-10	Calendrier des rencontres
23-05-11	Enjeux d'aménagement du quartier
23-05-12	Tour des comités
23-05-13	Trésorerie
23-05-14	Varia
23-05-15	Levée de l'assemblée

Procès-verbal

23-05-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente, Mme Marie-Hélène Deshaies, souhaite la bienvenue à tous. Il y a quorum.

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

23-05-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 MARS 2022

Quelques corrections sont apportées.

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 22 mars 2022 tel que modifié.

23-05-03 POINTS DE SUIVI

Droit de préemption – La Ville s'est prévaluée de son droit de préemption sur des terrains vacants ou des immeubles construits. Ce droit lui permettra d'acheter en priorité certains terrains ou immeubles mis en vente afin de pouvoir y réaliser des projets de logement social ou abordable ([communiqué, 18 avril 2023](#)).

Le règlement R.A.V.Q. 1543 déposé à la séance du [conseil exécutif du 14 avril](#) a été adopté par le conseil d'agglomération le 2 mai 2023 ([résolution](#)). M. Villeneuve précise que ce règlement s'applique seulement pour du logement social ou abordable alors que la [Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement en matière d'habitation, LQ 2022, c 25 \(ancien projet de loi 37\)](#) permet aux municipalités de se prévaloir du droit de préemption à d'autres fins comme le communautaire et les loisirs.

23-05-04 RÉOUVERTURE ET CHANGEMENTS À LA BIBLIOTHÈQUE CANARDIÈRE

Mme Fanny Choinière, conseillère au Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales à la Ville de Québec, rappelle les caractéristiques de la bibliothèque et les objectifs de la rénovation. La collection a été réduite, le nombre de places assises a été augmenté, mais le nombre de postes informatiques demeure le même.

L'inauguration ainsi qu'une journée portes ouvertes sont prévues à la mi-juin 2023. La bibliothèque sera officiellement renommée le 6 juin en l'honneur de l'écrivaine limouloise Marie-Claire Blais.

M. Leclerc vérifie la disponibilité d'une salle à la bibliothèque pour des réunions en petits groupes. On s'interroge également sur la disponibilité de la salle multifonctionnelle pour des organismes communautaires.

23-05-05 PROJETS DES RUELLES VERTES ET ACTIVES PAR NATURE QUÉBEC

M. Nicolas Pelletier est chargé de projets en verdissement et mobilisation citoyenne chez Nature Québec pour les [ruelles vertes](#).

L'organisme en est à sa 7^e édition cette année et compte 26 contributions à des projets citoyens dans les quartiers du Vieux-Limoilou, Lairet, Vanier et Montcalm. Trois projets sont prévus cette année dans le Vieux-Limoilou. L'objectif est toujours de verdir les ruelles bien sûr, mais également de favoriser des aménagements qui incitent à l'activité physique.

Nature Québec est à la recherche de partenaires financiers pour consolider et lancer trois autres éditions de ruelles vertes entre 2024 et 2026. Dans le cadre d'une demande de financement au Fonds pour la santé des Canadiens et communautés (FSCC) pour son projet de « Ruelles vertes et actives », elle doit bénéficier d'autres sources de financement, en espèces ou en nature, et demande donc au conseil de quartier un appui en nature. Ces appuis doivent être mesurés et chiffrés sur un horizon de trois ans. On parle par exemple de la participation de ressources bénévoles dont la valeur financière doit être évaluée.

La date limite pour déposer une nouvelle demande de fonds est le 21 juin 2023.

À l'heure actuelle, l'organisme dispose déjà de plusieurs appuis d'organisations communautaires et de groupes citoyens et souhaiterait pouvoir compter sur l'appui de cinq conseils de quartier de la Basse-Ville : ceux du Vieux-Limoilou, de Lairet, Maizerets, Vanier et Saint-Sauveur.

Le conseil de quartier est intéressé à soutenir le projet mais il y a très peu de ruelles dans Maizerets, et ce ne sont que de petits segments.

Le conseil est intéressé par les espaces minéralisés et des terrains municipaux, mais il n'est pas certain qu'ils soient admissibles aux projets de Nature Québec. La notion de ruelle est stricte à Québec alors qu'elle est plus élastique dans la région de Montréal. M. Pelletier va rédiger la lettre d'appui et la soumettre au conseil de quartier.

Le conseil pourrait par ailleurs profiter de subventions pour un projet de verdissement par exemple, que Nature Québec pourrait demander en son nom.

Il ne faut donc pas hésiter à solliciter cet organisme pour un accompagnement.

RÉSOLUTION 23-05-23

Concernant l'appui du conseil de quartier aux projets de ruelles vertes de Nature Québec

CONSIDÉRANT la demande de Nature Québec au conseil de quartier de Maizerets pour un appui aux projets des ruelles vertes et actives ;

CONSIDÉRANT l'intérêt du conseil de quartier pour des projets de verdissement et de mobilité active ;

CONSIDÉRANT la date limite du 21 juin 2023 pour le dépôt d'une demande de subvention par Nature Québec au Fonds pour la santé des Canadiens et communautés (FSCC) ;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier soutienne le projets des ruelles vertes de Nature Québec et signe la lettre d'appui.

23-05-06 PÉRIODE DU CONSEILLER MUNICIPAL

Carrefour Saint-Pascal-de-Maizerets – Une douzaine d'organismes perdent leurs locaux dans l'ancien Centre Mgr-Marcoux. La Ville a demandé au CIUSSS-CN la liste des groupes concernés. Plusieurs options sont analysées.

Domaine Beauséjour – Après un an d'attente, le nouvel ascenseur devrait être fonctionnel au début de juillet. Il faudrait assurément que l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ) soit proactif pour éviter qu'une telle situation se produise dans d'autres habitations. M. Villeneuve explique toutefois le contexte particulier dans Maizerets, qui tient à la nature très humide des sols. M. Leclerc mentionne que la résolution 22-CA-37 relative à une demande d'enquête ([décembre 2022](#)) tient toujours. La réponse devrait venir après le post-mortem.

23-05-07 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question ni commentaire.

23-05-08 APPUI À LA PROPOSITION CITOYENNE CONCERNANT L'AVENUE DE VILLEBON

Des résidents de l'avenue Villebon ont déposé un argumentaire exprimant leurs craintes par rapport aux décisions prises dans le cadre du projet de tramway pour la distribution de la circulation et ses impacts sur la sécurité des citoyens du secteur. L'argumentaire est excellent et on pourrait ajouter que l'intersection de la station àVélo sur de la Trinité et de Villebon n'est pas sécurisée par un arrêt dans les quatre directions. Mme Lambert-Deubelbeiss mentionne qu'elle a contacté le 311 à ce sujet et s'est fait répondre que les arrêts ne servaient pas à réduire la vitesse de la circulation.

M. Villeneuve a reçu l'argumentaire de son côté et estime qu'il faudrait le prendre en considération.

RÉSOLUTION 23-05-24

Concernant les impacts du projet de tramway sur le secteur de l'avenue de Villebon

CONSIDÉRANT les arguments et les alternatives déposés par des résidents de l'avenue de Villebon auprès du conseil de quartier en mai 2023 relativement à leurs craintes concernant la distribution de la circulation et la sécurité du secteur dans le cadre du projet d'aménagement du tramway ;

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier appuie cette démarche et les alternatives proposées ;

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier est également soucieux de la sécurité routière sur l'avenue de Villebon à proximité de la station àVélo De la Trinité / De Villebon ;

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Liane-Clarisse Mouchon, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Martial Van Neste, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil d'administration demande au Bureau de projet du tramway d'analyser sérieusement les alternatives proposées et de faire part de leurs analyses et conclusions au conseil de quartier.

23-05-09 **VIE COMMUNAUTAIRE**

- **Oasis St-Pie X**

S.O.

- **Murales**

Mme Duhaime mentionne que le parcours est presque complet. Les murales devraient être mises en place en juillet. Certaines parties seront temporaires parce que le processus d'entente avec les propriétaires est très long. Le conseil d'arrondissement a approuvé l'installation de quatre murales à sa [séance du 23 mai](#). Il n'y aura pas d'inauguration officielle comme telle mais plusieurs petites activités.

- **Frigo-partage**

Le frigo-partage a été vandalisé. Il a été remplacé. Il est rempli à tous les mois lors de rencontres de transformation alimentaire. Mme Duhaime félicite toute l'équipe qui est très fière et dynamique.

- **Rendez-vous Limoilou**

Tel que mentionné à l'assemblée générale, la grande corvée de nettoyage est prévue le samedi 27 mai à 9 h. Un atelier sur le logement aura également lieu le 31 mai. Les deux événements sont relayés sur la page Facebook du conseil de quartier. Une rencontre des partenaires aura lieu le 16 juin de 9h à 15 h 30 au Patro Roc-Amadour.

- **Maizerêve**

Pour l'édition 2023 de Maizerêve, les partenaires sont, pour le moment, le Centre Mgr-Marcoux, l'Évasion St-Pie X, l'organisatrice communautaire du CIUSSS-CN et la Société historique de Limoilou. D'autres partenaires sont envisagés, dont Exmuro pour jumeler des panneaux-symboles et les installations du projet « Je suis de Maizerets ».

L'édition 2023 se présente comme une parade citoyenne qui se tiendra le 16 septembre en même temps que la Fête des Moissons du Centre Mgr-Marcoux. Les deux événements sont compatibles. La parade aura lieu le matin et se terminera avec le début des activités de la Fête des Moissons. Le Centre s'engage à faire de mini-chars allégoriques avec des modules/traîneaux existants.

Le trajet n'est pas encore fixé en dehors du départ, qui aurait lieu aux Habitations St-Pie X, et l'arrivée, au Centre Mgr-Marcoux.

On prévoit faire une demande de financement de projet d'initiative de 2 500 \$ à la Ville. La demande sera déposée au plus tard en juin. On vise à obtenir environ 2 000 \$ de la part de la Caisse populaire et des députés.

Le financement va servir à soutenir la logistique durant la parade et à animer celle-ci. On projette de faire un appel aux citoyens pour leurs idées et contributions. On va notamment lancer l'idée de dessins à la craie sur le parcours.

Un budget détaillé sera déposé à la rencontre du mois de juin.

M. Leclerc rappelle que la Ville ne souhaite pas que les projets soient récurrents. Il serait donc préférable de faire une demande pour une partie spécifique de l'édition 2023 de Maizerève.

RÉSOLUTION 23-05-25

Concernant une demande de projet d'initiative à la Ville dans le cadre du projet Maizerève

CONSIDÉRANT que les partenaires de projet sont intéressés à renouveler le projet Maizerève en 2023 ;

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier souhaite contribuer et participer financièrement à l'événement par le biais d'un projet d'initiative ;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil d'administration mandate M. Martial Van Neste et Mme Ève Duhaime pour rédiger et déposer à la Ville de Québec une demande de subvention de projet d'initiative de 2 500 \$ pour l'organisation et l'animation d'une parade citoyenne pour souligner le parcours « Je suis de Maizerets » (Maizerève 2023) qui se tiendra le 16 septembre 2023.

Mme Deshaies félicite les partenaires et invite les citoyens à réserver le 16 septembre à leur agenda pour cette activité.

● Place Maizerets – démantèlement

Mme Deshaies souligne que le sujet de la place Maizerets a figuré toute l'année à l'ordre du jour du conseil et malgré cela, la Ville n'a aucunement informé le conseil du démantèlement de la place. Le conseil de quartier s'investit énormément dans le quartier et contribue grandement à le représenter auprès de la Ville. Il déplore vivement ne pas avoir été informé en amont du démantèlement de la place par la Ville. Il y a clairement eu un manque de communication et un manque de respect.

M. Leclerc mentionne qu'à sa connaissance, la Ville a procédé d'un commun accord avec le Centre Mgr-Marcoux qui avait le mandat d'animer la place.

M. Villeneuve a reçu l'information à l'effet que les partenaires concernés avaient été informés, soit le Centre Mgr-Marcoux, la Fabrique et Limoilou en Vrac. Il y avait un enjeu de responsabilité civile qui relevait de la Fabrique et un enjeu de sécurité publique qui relevait de la Ville.

Le conseil ayant initié des ateliers de cocréation citoyenne pour la place et participé à son animation, il estime qu'il aurait dû être informé et considéré comme partenaire. Il s'interroge encore sur l'avenir du lieu. Les appels à projet pour des places éphémères sont terminés pour l'année en cours.

RÉSOLUTION 23-05-26

Concernant une demande à la Ville pour échanger sur l'avenir de la place Maizerets

CONSIDÉRANT QUE la place Maizerets a été démantelée par la Ville sans que le conseil de quartier en soit informé ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier avait participé au projet de la place éphémère, aux ateliers de cocréation et à l'écoconstruction citoyenne ;

CONSIDÉRANT QUE le besoin d'une place citoyenne est toujours présent dans le quartier ;

SUR UNE PROPOSITION DE M. Martial Van Neste, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Ève Duhaime, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil d'administration signifie à la Ville de Québec sa

profonde déception du démantèlement de la place Maizerets et son indignation quant à la manière dont les choses se sont faites et demande à la Ville d'organiser une rencontre d'échange sur l'avenir de la place en attendant le réaménagement majeur qui est prévu dans le secteur avec le projet de tramway.

- **5 à 7 du conseil d'administration**

Mme Deshaies s'interroge sur le moment opportun pour tenir un 5 à 7 comme cela s'est fait il y a deux ans.

Le sujet du 5 à 7 sera repris à l'assemblée de juin.

23-05-10 CALENDRIER DES RENCONTRES

Mme Mouchon suggère de tenir l'assemblée de juin le 21 plutôt que le 28, pour s'assurer d'avoir le quorum. Un local serait disponible le 21 au Centre Mgr-Marcoux.

On vérifie également pour modifier la date des assemblées au 1^{er} lundi du mois. L'ensemble des participant.e.s présent.e.s sont d'accord ; les absent.e.s seront contacté.e.s pour connaître leur avis.

23-05-11 ENJEUX D'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER

- **InnoVitam et consultations de la Canardière**

Il devait y avoir une Table des acteurs à la fin juin - début juillet, mais elle sera éventuellement déplacée au début de septembre.

Une résolution est prise concernant la zone d'innovation. Cette résolution sera adressée aux autres conseils de quartiers afin d'obtenir leur appui.

RÉSOLUTION 23-05-27

Concernant une demande à la Ville pour la tenue d'un débat public sur le projet InnoVitam

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier de Maizerets demande depuis 2020 de l'information et une discussion franche concernant la mise en place d'une zone d'innovation dans le quartier Maizerets et que, malgré ses demandes répétées, aucune réponse satisfaisante n'a été donnée par la Ville de Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville demande d'être patient depuis 2020 en nous promettant de l'information et une consultation sur le sujet, laquelle devait être incluse dans les consultations sur la Vision d'aménagement pour les quartiers de la Canardière et ne l'a pas été ;

CONSIDÉRANT QU'avant les consultations sur la Vision des quartiers de la Canardière, la Ville a déposé une nouvelle mouture du projet au gouvernement du Québec et que cette nouvelle mouture est tenue secrète malgré des demandes d'accès à l'information ;

CONSIDÉRANT QUE durant ces consultations, le projet InnoVitam a été explicitement exclu des discussions malgré son impact économique majeur alors qu'un atelier portait sur le développement économique et social ;

CONSIDÉRANT QUE la zone d'innovation implique une quinzaine de terrains dans le secteur mais aussi une zone d'influence sur tout le secteur, et que l'impact sera considérable pour au moins les 50 ans prochaines années ;

CONSIDÉRANT la façon dont le projet InnoVitam est mené, le conseil considère que cela s'apparente à une privatisation du processus de l'aménagement du territoire du quartier, ce qui est

inacceptable pour le conseil et ne respecte pas l'esprit de la *Loi sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme* ;

CONSIDÉRANT QUE les effets se font déjà sentir par une forte pression immobilière qui affecte les populations à plus faible revenu ;

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Marie-Hélène Deshaies, DUMENT APPUYÉE par M. Martial Van Neste, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil d'administration demande à la Ville de Québec la suspension des travaux entourant le projet de zone d'innovation, la tenue d'un débat public et transparent sur le projet de déploiement d'une zone d'innovation dans les quartiers de la Canardière et la participation du conseil de quartier à la planification et à l'organisation de ce débat public et transparent.

- **Terrain de l'ancien centre communautaire Mgr-Marcoux**

M. Villeneuve rappelle que l'endroit demeure stratégique pour du logement social, autant pour la Ville que pour la Fabrique. Le presbytère et le centre communautaire font actuellement l'objet d'une analyse pour la reconnaissance de leur valeur patrimoniale supérieure au plan de l'architecture moderne. On est en attente d'une décision à ce sujet.

Avant de démolir, il faudrait prendre en compte les coûts environnementaux de la démolition et de la reconstruction. Ces coûts sont plus importants qu'on le pense et militent en faveur d'une récupération plutôt qu'un démantèlement.

La Fabrique ne souhaite pas engager de frais de sécurité au-delà de la fin juin.

- **Dossier tramway**

M. Clavet-Labrecque étant absent, le suivi sur la rencontre du comité de liaison du projet de tramway est remis à la prochaine rencontre.

- **Dossier Dufferin-Montmorency : boulevard urbain et 3e lien**

Le sujet sera abordé au point consacré à la Table citoyenne Littoral-Est.

Mme Mouchon demande si la Ville continue de faire pression auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) depuis qu'elle a adopté une résolution demandant officiellement au gouvernement du Québec d'entamer les étapes qui mèneront à la conversion de l'autoroute Dufferin–Montmorency en boulevard urbain ([décision 19 déc. 2022](#)). M. Villeneuve se dit convaincu que le maire en parle régulièrement.

- **Forêt urbaine jonction Lairet-Maizerets**

M. Villeneuve a fait une requête à la Ville pour une intervention de nettoyage des lieux. On mentionne qu'il faudrait également des services dans le secteur pour les personnes en situation d'itinérance.

- **Terrains Hydro-Québec Henri-Bourassa**

s.o.

- **Enjeux de circulation et de sécurité routière**

École Jeunes du Monde – Rue-école – L'événement de rue-école prévu le 1^{er} juin sur la rue Georgette-Lavallée a été autorisé par la Ville. L'information sera relayée sur les pages Facebook. La mobilisation des parents sera importante. Le but est de faire connaître le projet et de le déployer en septembre prochain.

Projet commun de sécurité routière – Le conseil de quartier de Vanier souhaite organiser un comité autour d'un projet commun de sécurité routière pour les conseils de quartier qui souhaitent y participer. 2024 sera la dernière année pour bénéficier du programme de soutien à la mobilisation mis de l'avant par la Ville dans le cadre de sa *Stratégie de sécurité routière 2020-2024*. Mme Hénault a participé au premier comité. Elle va vérifier l'intérêt de M. Dupont à participer à ce comité.

RÉSOLUTION 23-05-28

Concernant la participation du conseil de quartier au comité de projet commun de sécurité routière 2024

CONSIDÉRANT QUE le [programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière](#) viendra à échéance en 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec n'a pas encore annoncé si le programme est reconduit ;

CONSIDÉRANT QUE les différents conseils de quartier et organismes démontrent un intérêt à travailler ensemble afin de développer un projet commun pour la prochaine demande de subvention en novembre 2023 ;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'avoir un représentant du conseil de quartier de Maizerets sur ce comité ;

CONSIDÉRANT QUE ce représentant devra avoir l'accord des autres administrateurs avant d'engager le conseil de quartier de Maizerets dans diverses décisions sur ce projet et devra faire un suivi des différentes étapes du projet ;

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Claudia Larochelle DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Marie-Joëlle Hotte, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier de Maizerets mandate Mme Joséphine Hénault comme représentante du conseil de quartier sur le comité de projet commun sur la sécurité routière en 2024.

23-05-12 TOUR DES COMITÉS

● Comité de verdissement

Mme Hénault a fait savoir qu'elle est toujours en attente du logiciel de cartographie de la part d'Emprises pour débiter la cartographie des sites potentiels dans Maizerets. Il faudra faire appel à des bénévoles pour réaliser cette activité.

Il pourrait y avoir à nouveau une Fête de l'arbre si on trouve le temps de l'organiser.

● [Table de concertation vélo](#)

Mme Mouchon a assisté à la table du 11 mai. La Table a été informée et consultée sur plusieurs projets ([voir le compte-rendu](#)). Il n'y avait rien de particulier concernant Maizerets.

La [Virée cyclomusicale](#) qui aura lieu le 27 mai dans le cadre du Mois du vélo partira de la place Jean-Béliveau et fera le tour de différentes prestations musicales.

Finalement, Accès Transports viables a lancé un sondage pour une Maison du vélo.

● Limoil'air

Mme Mouchon fait le suivi de la dernière rencontre. L'organisme Baseline a fait un gros travail pour transformer les données et pour corriger des biais comme l'humidité ou la présence d'événements isolés (ex : fumeurs, barbecue) à proximité des capteurs. La question demeure de savoir ce qu'on

fera de ces données. La durée de vie des capteurs est de deux ans. La base de données est publique et des universitaires poursuivent des projets à partir de celles-ci. La Ville de Québec a ajouté quatre capteurs de particules fines sur des bâtiments. Il serait intéressant de poursuivre avec les webinaires pour intéresser les citoyens.

Une autre rencontre est prévue le 2 juin pour planifier les webinaires.

- **Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles ([CVGMR](#))**

Mme Mouchon mentionne qu'une assemblée publique aura lieu le 31 mai pour présenter ce qui a été fait depuis 2019.

Il y a eu deux présentations à la dernière rencontre, soit les faits saillants du BAPE sur la gestion des restes ultimes et les résultats un peu plus détaillés du projet Mon Environnement, ma santé (MEMS). L'équipe du MEMS a entamé une collaboration avec l'INRS pour poursuivre l'étude.

On discutera prochainement du plan de mise en œuvre par la Ville du projet de *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2024-2031* de la Communauté métropolitaine de Québec. Tous les commentaires et suggestions sont bienvenus.

- **Comité Vigilance sur les activités portuaires ([CVAP](#))**

s.o.

- **[Table citoyenne Littoral-Est](#)**

L'assemblée générale qui a eu lieu la semaine dernière a réuni une trentaine de personnes.

Le 10 juin, une manifestation suivie d'un pique-nique auront lieu en lien avec la conversion de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain.

- **Comité voisinage nouveau complexe hospitalier**

Un gros cyclotron sera installé prochainement et servira à la production des isotopes dont l'hôpital aura besoin pour produire les radiographies ([Radio-Canada, 29 mai 2023](#)).

23-05-13 TRÉSORERIE

RÉSOLUTION 23-05-29

Concernant un paiement de 100 \$ dans le cadre du projet de sécurité autour de l'école Jeunes-du-Monde

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser un paiement de 100 \$ pour la tenue de l'événement « rue-école » qui se tiendra le 1^{er} juin 2023 sur la rue Georgette-Lavallée, dans le cadre du projet Enjeux de sécurité autour des écoles.

RÉSOLUTION 23-05-30

CONSIDÉRANT la résolution du [15 mars 2022](#) pour le tarif annuel et la résolution [22-CA-40](#) pour la tenue de livres ;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement de 110 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 24 mai 2023 et la tenue de livres.

23-05-14 VARIA

6 juin 2023 – Formation sur le rôle des administrateurs

30 mai 2023 – Atelier d'échanges sur le [plein air urbain](#)

Logo du conseil de quartier – à mettre à l'ordre du jour de la prochaine assemblée.

23-05-15 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 21 h 50.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mercredi 21 juin 2023.

Mme Marie-Hélène Deshaies
Présidente

Mme Liane-Clarisse Mouchon
Secrétaire

Annexe – Suivi des résolutions

Aide-mémoire – Suivi des résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
23-05-28 – Projet commun de sécurité routière, mai 23	Conseils de quartier	Désignation d'un représentant de Maizerets au comité de projet commun	Ok
23-05-27 – Innovitam, débat public, mai 23	Ville	Suspendre les travaux et tenir un débat public sur le projet de déploiement d'une zone d'innovation dans le quartier	
23-05-06 – Place Maizerets, mai 23	Ville	Tenir une rencontre d'échanges sur l'avenir de la place suite à son regrettable démantèlement	Automne pour une rencontre
23-05-05 – Maizerève, demande de subvention, mai 23	Ville	Analyser la demande de subvention de projet d'initiative dans le cadre de l'édition 2023 de Maizerève.	Subvention non requise
23-05-24 – Ave de Villebon et projet de tramway, mai 23	BPT	Analyser l'argumentaire citoyen et les alternatives proposées et faire part des résultats au conseil de quartier	Rencontre du BPTQ le 21 juin
23-05-23 – Lettre d'appui, mai 23	Nature Québec	Appuyer les projets de ruelles vertes aux fins de subvention de l'organisme	Lettre non nécessaire
23-03-18 – École des Jeunes-du-Monde, rue école, mars 23	Ville	Demande pour fermer la rue Georgette-Lavallée au début juin 2023 pour la tenue d'un événement de type rue-école	La Ville a autorisé la fermeture de la rue lors de l'événement Rue-école, le 1 ^{er} juin 2023.
23-02-13 – Convention d'aide financière de la zone d'innovation, fév. 23	Ville, MESI	Désigner un membre de la communauté et un membre expert en urbanisme sur le comité de mise en œuvre de la convention d'aide financière Ville-MESI	Demande Transmise. En attente d'une réponse.
23-02-12 – Réflexion CVAP, fév. 23	Conseils de quartier	Rencontrer les conseils impliqués pour discuter du manque de transparence et élaborer une stratégie commune.	La rencontre a eu lieu. La mobilisation se fera autour des rapports produits par le MEMS.
23-02-11 – Opinion, révision des pratiques, fév. 23	Ville	Appui et demande d'expérimenter les budgets participatifs tels que promus par le Centre d'écologie urbaine.	
23-01-01– Bain portuaire, janv. 23	Ville	Contribuer aux coûts d'opération notamment des surveillants-sauveteurs.	Aide financière confirmée
22-CA-37 – Domaine Beauséjour, enquête, déc. 22	OMHQ	Enquêter sur les pratiques d'entretien préventif (longues pannes d'ascenseur).	Accusé réception (janv. 23)
22-CA-30 – Projet de sécurité routière 21, nov. 22	CA	Engagement financier pour publier le questionnaire réalisé par ATV.	
22-CA-28 – La Canardière , InnoVitam, nov. 22	Ville	Tenir un débat public sur les 15 terrains contaminés et suspendre les activités d'InnoVitam pendant la consultation.	
22-CA-24 – Ateliers sécurité écoles primaires, oct. 22	CA	Autoriser 1 000 \$ pour des ateliers sur les enjeux de sécurité autour des écoles Jeunes-du-Monde et Dominique-Savio	Peut redirigée vers projet de rue-école
22-CA-14 – Promenade SDC Phase IV, mai 22	Ville, CCNQ	Mettre en œuvre la phase IV du parc linéaire avec des accès conviviaux.	
22-CA-07 – La Canardière , contamination, janv. 22	Ville	Informé le conseil de l'état des travaux et de la contamination des 15 terrains	En avril, le conseil est convié à la Table d'acteurs clés (mai 22).
22-CA-03 – Cible de canopée, janv. 22	Ville	Augmenter la cible de canopée à 40% et ajuster la Vision l'Arbre 2015-2025	Le SPAE estime que 40% est hors critères. Pour la ville, la cible est de 35 % (mai 22).

			Relance à faire (sept. 22)
--	--	--	--

Légende : ATV Accès Transports viables ; BPT Bureau de projet du tramway ; CA Conseil d'administration du conseil de quartier de Maizerets ; CCBQ Commission de la capitale nationale de Québec ; CVAP Comité de vigilance des activités portuaires ; MEMS Projet Mon environnement, ma Santé, Direction de la santé publique ; MESI ministère de l'Économie, la Science et l'Innovation ; OMHQ Office municipal d'habitation de Québec ; Promenade SDC Promenade Samuel-De Champlain ; SPAE Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement